

### *Initiatives ministérielles*

pour l'équilibre financier d'une exploitation, il y a une différence vitale entre pouvoir emprunter sans intérêt et pouvoir emprunter une avance sur récoltes mais avec intérêt.

Au moins les conservateurs peuvent se vanter que le projet de loi frappe également toutes les régions du Canada. Il est aussi désastreux pour les producteurs de maïs et de soya d'Ontario, les maraîchers du Québec, les producteurs céréaliers des Prairies et les agriculteurs de Colombie-Britannique, notamment ceux de Surrey-Nord.

Je suis heureux de pouvoir dire que ma circonscription, qui est considérée comme une circonscription urbaine, comporte une forte composante agricole avec beaucoup de cultures que nous considérons comme maraîchères. En Colombie-Britannique, il y a trois offices de commercialisation des produits maraîchers. Il y a la coopérative légumière de la côte, celle de l'Île et celle de l'intérieur. Toutes trois disent la même chose à peu près, c'est-à-dire que ce projet de loi amoindrit la rentabilité des exploitations et en plus qu'il nuit aux régimes de commercialisation.

En Ontario, il va contraindre les agriculteurs à livrer leur maïs ou leur soya au plus vite pour se procurer des liquidités. S'ils pouvaient étaler leurs livraisons un peu sur toute l'année, en particulier au printemps, il n'y aurait pas de pénurie.

Dans les Prairies, l'ensemble du système de commercialisation est devenu très complexe. J'ai habité dans ma jeunesse dans plusieurs petites villes des Prairies de la périphérie de Calgary. Beaucoup de petites villes des Prairies ont maintenant disparu. Il y avait 100 personnes à une soirée de famille sur la ferme de mon grand-père il y a deux étés, et le dernier silo était en train d'être condamné à Duhamel. Tout ce qu'a représenté la ville depuis le début du siècle a pour ainsi dire disparu. À cause en grande partie du système de commercialisation du grain. Il s'est regroupé dans les grands centres. Le nombre des installations de stockage sur les fermes est monté en flèche.

Une des choses que j'aurais dû dire c'est que l'agriculteur, au moins dans les Prairies, doit être non seulement agriculteur, machiniste et homme d'affaires, mais aussi exploitant de silo.

La commercialisation est très importante. Le système de commercialisation ne peut recevoir que 40 p. 100 des récoltes. Il faut qu'il y ait un mécanisme permettant d'équilibrer l'entreposage et la livraison sur une plus longue période. Un effort a été fait pour encourager la

commercialisation de sorte que l'on entrepose de moins en moins de grains dans les grandes installations d'entreposage, mais les grains sont apportés aux éleveurs et commercialisés quand les systèmes de transport peuvent répondre à la demande. Tout le système de commercialisation et de transport des grains au Canada est devenu très complexe.

D'après les organismes agricoles et les organismes de commercialisation, le projet de loi aura notamment pour effet de rendre d'autant plus difficile de maintenir une commercialisation régulière des produits agricoles, et non seulement des grains. Ce sera la même chose pour les légumes. Pour toucher de l'argent, les producteurs vont être forcés de livrer sur les marchés à un moment inopportun.

Le projet de loi a ceci de comique, comme je l'ai déjà également mentionné, qu'il obéit à ce qui semble être la tradition des conservateurs: «S'il y a un problème, empirons-le; s'il n'y a pas de problème, créons-en un». Il obéit également à la tradition selon laquelle presque tous les conservateurs s'y opposent.

Les délégués agriculteurs et représentants d'organismes agricoles interviennent les uns après les autres aux assemblées de conservateurs pour le dénoncer carrément. Or il semble que le gouvernement adopte de plus en plus comme attitude au Canada que lorsqu'il n'y a pas de problème, il faut en créer un et que lorsque les mesures qu'il préconise suscitent l'opposition des Canadiens, des gens concernés et de la plupart des membres du Parti conservateur, cela ne fait que renforcer sa détermination à les imposer quand même. Je ne comprends tout simplement pas.

Le Nouveau Parti démocratique et moi-même nous nous opposons à ce projet de loi pour trois ou quatre raisons fondamentales. Premièrement, il rend l'exploitation agricole familiale moins viable. Nous voulons protéger ce mode de vie au Canada pour que les familles puissent rester sur leurs exploitations agricoles. C'est ce qui nous a permis de bâtir notre pays et c'est ce qui lui a donné son caractère unique. Nous ne voulons pas en arriver à un point où la seule forme d'exploitation agricole soit celle gérée par de grosses sociétés. Ce projet de loi nuit aux agriculteurs. Il nuit également aux consommateurs parce qu'il interrompt la commercialisation, que les consommateurs soient des offices de commercialisation, dans le cas des légumes, ou des consommateurs internationaux. En ce qui concerne les céréales, qui représentent une partie importante de nos exportations, nous perturbons les habitudes des consommateurs, et cela nuit à la commercialisation des produits agricoles.